



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2018

**Présents** : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MIGNAN, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

**Absents excusés** :

Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Hélyette SALAÛN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

**Absents** :

Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h19

Secrétaire : Magalie PIAT

### FINANCES

#### DL.18.088 - Garantie d'emprunt – Vallogis – 7 logements collectifs les Jardins du Bourg à Ingré – Accord de principe

**Guillaume GUERRÉ expose** :

La société anonyme Vallogis sollicite un accord de principe sur la garantie à hauteur de 50 % du montant des prêts suivants :

- 149 000 € PLUS Foncier soit une garantie de 74 500 €
- 248 000 € en PLUS soit une garantie de 124 000 €
- 141 000 € en PLAI foncier soit une garantie de 70 500 €
- 219 000 € en PLAI soit une garantie de 109 500 €

Pour un programme situé ilot B2 ZAC les Jardins du Bourg, comprenant 7 logements collectifs (4 PLUS et 3 PLAI).

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 3 décembre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'accord de principe sur l'ensemble de ce programme.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **19 DEC. 2018**

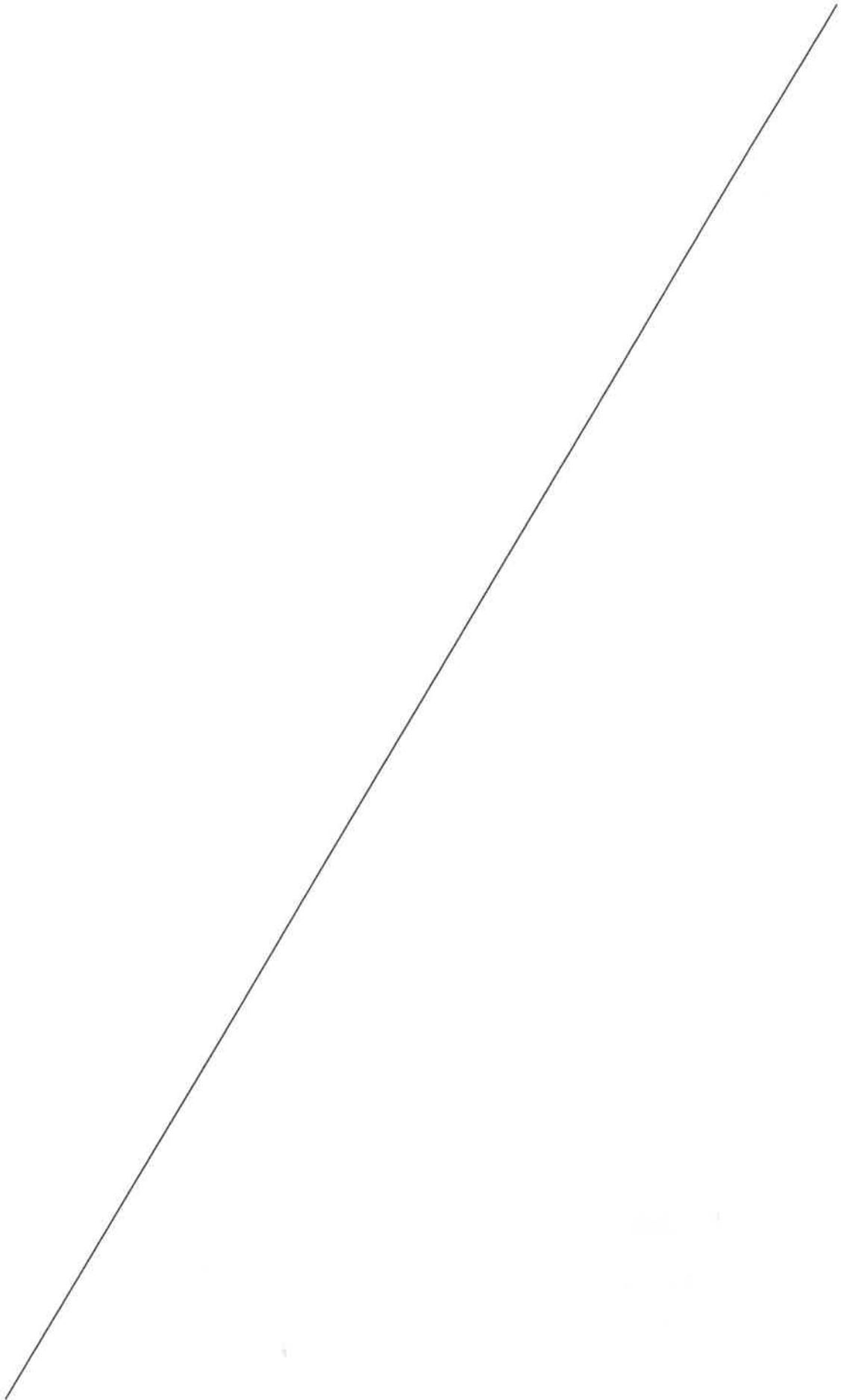
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **02 JAN. 2019**

Notification le : **02 JAN. 2019**

**02 JAN. 2019**





**Acte à classer**

DL-18-088

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2019-01-02T10-50-36.00 ( MI214571904 )

## Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20181219-DL-18-088-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Garantie d'emprunt - Vallogis - 7 logements collectifs  
les Jardins du Bourg à Ingré accord de principe

Date de décision : 19/12/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.3. Emprunts  
7.3.4. Garanties d'emprunts accordées.Acte : [DL.18.088-FIN-garantie emprunt-vallogis-7 logements collectifs jardins du Bourg-accord de principe.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/01/19 à 10:50

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 02/01/19 à 10:50

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 02/01/19 à 10:55